

REPUBLIQUE FRANCAISE

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE WEITBRUCH****PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du 19 octobre 2023**

Le Maire Damien HENRION, Président du C.C.A.S., ouvre la séance à 18h30 en présence des membres suivants du Conseil d'Administration :

Membres délégués du conseil municipal :

- Brigitte STEINMETZ, adjointe au maire
- Jean-Claude KREBS, adjoint au maire
- Esther MERINO, conseillère municipale

Membres nommés par le maire participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune :

- Susana PIRES
- Brigitte DISS

Absents excusés :

- Brigitte RIEHL, conseillère municipale
- Philippe SPITZ, conseiller municipal
- Gaëlle ROSER
- Laure BIENFAIT
- Micheline BLANCK

Absents : néant

Calcul du quorum : $11 : 2 = 5,5$ arrondi au nombre supérieur : 6

Avec 06 membres présents, le quorum est atteint, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Marie-Thérèse WEISBECKER, Directrice générale des services,

Ordre du jour :

1. Adoption du procès-verbal du 4 avril 2023
2. Fête de Noël des Séniors 2023 – réajustement
3. Fête de Noël des Séniors 2024
4. Informations et communications

1 Adoption du procès-verbal de séance du 4 avril 2023

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 4 avril 2023 transmis le 6 avril 2023.

2 Fêtes des séniors 2023

La date de la fête des séniors de 2023 est prévue le 10 décembre dans les conditions suivantes :

1. Les personnes invitées :

Sont invités les administrés de plus de 70 ans, les conseillers municipaux, le personnel communal ; les membres du CCAS ; les représentants des cultes ; M. Vincent Thiebaut, député de la 9^{ème} circonscription de Haguenau ; Mme Christiane Wolfhugel et M. Etienne Wolff, conseillers départementaux ; Mme Bénédicte Bally, assistante sociale ainsi que l'ensemble des conjoints.

Cette année, seront intégrés les personnes de la classe 1953 soit un total de 485, (à déduire les personnes en maison de retraite - 19).

2. Préparation :

Samedi 9 décembre 2023 :

- à partir de 9h30 : mise en place des tables et chaises
- à partir de 14h : garnissage des tables et mise en place du décor

Dimanche 10 décembre 2023 :

- Présence des personnes aidant l'équipe de la cuisine à partir de 10h30
- Les personnes assurant le service à partir de 11h00 et des invités à partir de 11h30

3. Programme de la journée :

- Accueil à 12h15 – discours
- Apéritif (crémant, vin blanc, kir au vin blanc, bière traditionnelle (30 litres), bière de Noël (30 litres), panaché, Picon, Ricard, jus d'orange, coca cola, eau et bretzel-biscuits apéritif
- Repas
- Discours du maire
- Dessert
- Café/tisane– digestif

4. L'animation musicale :

Mme STEINMETZ était missionnée pour réserver la musique comme pour l'édition 2022. L'orchestre en question n'est pas disponible cette année.

Elle propose la prestation d'un groupe de danse de salon de Schiltigheim de 6 à 8 personnes, avec une prestation de démonstration, puis une danse interactive avec les séniors, suivi d'une animation musicale avec un DJ.

Coût : 300 € (démonstration à l'apéritif) + 300 € (danses après le repas + DJ).

Mme STEINMETZ recontacte le groupe pour renégocier le tarif.

5. Menu :

Pot-au-feu (soupe-repas-crudités-raifort) : livraison par la Boucherie FECHTER

La commune se charge comme à son habitude de la commande de :

- Pain (baguette kilo) tranché par la boulangerie
- Dessert : biscuit saveur grand marnier, sous forme de bûche de Noël, en part individuelle. Coût 2.20 € TTC
- Cake saveur cannelle et cake saveur citron en remplacement des Bredele de Noël
- Café/tisane + dosettes individuelles de lait
- Vin, digestifs (schnaps-liqueurs)
- Chocolats individuels à disposer dans l'assiette de chacun (6 chocolats fournis par la boulangerie EYERMANN – sachet transparent en forme de cône, agrémenté d'une petite étiquette en forme de sapin). Coût : 2.90 € TTC
- Pas de plateau fromage

Il n'est pas prévu de repas du soir spécifique pour les personnes qui ont participées à l'organisation de la journée.

6. Divers :

Un vestiaire avec ticket sera organisé dans la salle 3.

La commune prévoira :

- Nappes, serviettes
- Les décors de tables seront confectionnés en interne cette année
- La commune ne proposera pas le transport des seniors

7. Portage de repas à domicile :

Comme par les années précédentes, la livraison de repas à domicile le jour même sera accordée aux personnes empêchées pour raisons médicales.

Selon le nombre de repas à livrer à domicile, deux équipes de distribution seront à prévoir. Il sera demandé à la boucherie FECHTER de préparer le conditionnement des repas à livrer à domicile.

8. Distribution de colis/bons d'achat :

Pour les seniors de plus de 80 ans, qui ne sont pas présents à la fête et qui n'ont pas demandé le repas à domicile, le conseil décide d'attribuer :

- **un Colis aux résidents en maison de retraite**

Un sujet en chocolat, un sachet décor Noël en complément des produits d'hygiène corporelle offerts par la boulangerie EYERMANN.

- **un Bon d'achat d'une valeur de 20 euros à faire valoir dans les magasins suivants :**

Boulangerie STRIEGEL, boulangerie EYERMANN, boucherie FECHTER, Carrefour Express, La Boutique du Sommelier, SCHOTT Fruits et légumes, My Pizzas, Coiffure Le Salon, Viviane Coiffure, l'Institut Diamant bleu, l'Institut Laure Esthétique à domicile, l'Institut Le Jardin des Fées, l'Institut le Sens Pur, Elodie MULLER Hypno praticienne, Carine KLEIN Praticienne en hypnose sophrologie et relaxation, Alexandre SOLT Hypnothérapeute et coach, Atelier vélo Like ton Bike.

3 Fête de Noël des Seniors 2024

Ce point sera discuté ultérieurement.

4 Informations et communications

Néant.

Le président remercie les membres et lève la séance à 19h30.

Délibérations transmises en Sous-préfecture le 6 novembre 2023.

Délibérations mises en ligne sur le site internet le 6 novembre 2023.

Le Président,



Damien HENRION

La secrétaire de séance,



Marie-Thérèse WEISBECKER